

**Rapport de la présidente du jury  
Concours d'accès aux cycles préparatoires  
au concours interne et au troisième concours  
de directeur d'hôpital et/ou d'établissement sanitaire  
social et médico-social**

**Année 2015**

**-=-=-=-=-**

Membres du Jury plénier<sup>1</sup>

Mme Marie-Andrée LAUTRU, représentant  
le Directeur général de l'offre de soins, présidente

M. Nabil DERROUCHE, directeur d'hôpital,

Mme Marie-Noëlle DESPLANCHES, directrice d'hôpital

M. Guy JANVIER, représentant la Directrice générale de la cohésion sociale

Mme Audrey LAFFONT, directrice d'établissement sanitaire, social et médico-social.

M. Jean-René LEDOYEN, représentant  
le directeur de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique

---

<sup>1</sup> Arrêté du 5 février 2005 de la directrice générale du centre national de gestion relatif à la composition du jury plénier

Ce concours se substitue aux anciens concours d'accès à un cycle préparatoire, l'un pour directeur d'hôpital, l'autre pour directeur d'établissement sanitaire social et médico-social qui fusionnent. Il introduit un concours d'accès au troisième concours sur le modèle de celui qui existe à l'École Nationale d'Administration. Pour ce concours, le nombre de places constitue entre 10 % et 20 % du nombre total des postes offerts à la précédente session des concours interne et troisième concours d'entrée en formation à l'EHESP.

### **1- Les conditions d'accès concours :**

Selon les dispositions du décret n° 2014-1706 du 30 décembre 2014 modifiant le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particuliers des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière les fonctionnaires et agents publics de la fonction publique hospitalière peuvent être admis à se présenter au concours d'accès à un cycle préparant les candidats au concours interne. A cet effet, les candidats doivent justifier, au 1er janvier de l'année, où prendra fin le cycle préparatoire au concours interne, les conditions requises pour se présenter au concours interne de directeur d'hôpital ou de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social d'entrée en formation à l'EHESP organisés par le Centre national de gestion.

Pour leur part, les personnes qui justifient d'un exercice durant au moins huit années au total, d'un ou plusieurs mandats électifs ou associatifs en qualité de responsables y compris bénévoles sans pour autant avoir la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent publics peuvent être admis à se présenter au concours d'accès à un cycle préparant les candidats au troisième concours. Ils doivent justifier au 1er janvier de l'année où prend fin le cycle préparatoire au 3ème concours, les conditions requises pour se présenter au 3ème concours de directeur d'hôpital ou au 3ème concours de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social d'entrée en formation à l'EHESP, organisés par le Centre national de gestion.

Dans les deux cas, les lauréats suivent un cycle d'études d'une durée de douze mois.

### **2- Statistiques du concours :**

#### **2.1- Nombre de postes, de candidats inscrits, présents, admissibles et admis :**

Année	Postes ouverts	Inscrits	Présents	% de Présents	Admissibles	Lauréats	Ratio Postes/ Lauréats	Taux de réussite Lauréats/ Présents
<b>2015</b>								
Cycle pour concours interne	63	126	111	88,10%	44	28	0,44	25,23%
Cycle pour 3 <sup>ème</sup> concours	7	5	3	60,00%	3	3	0,43	100,00%
Total	70	131	114	87,02%	47	31	0,44	27,19%

.../...

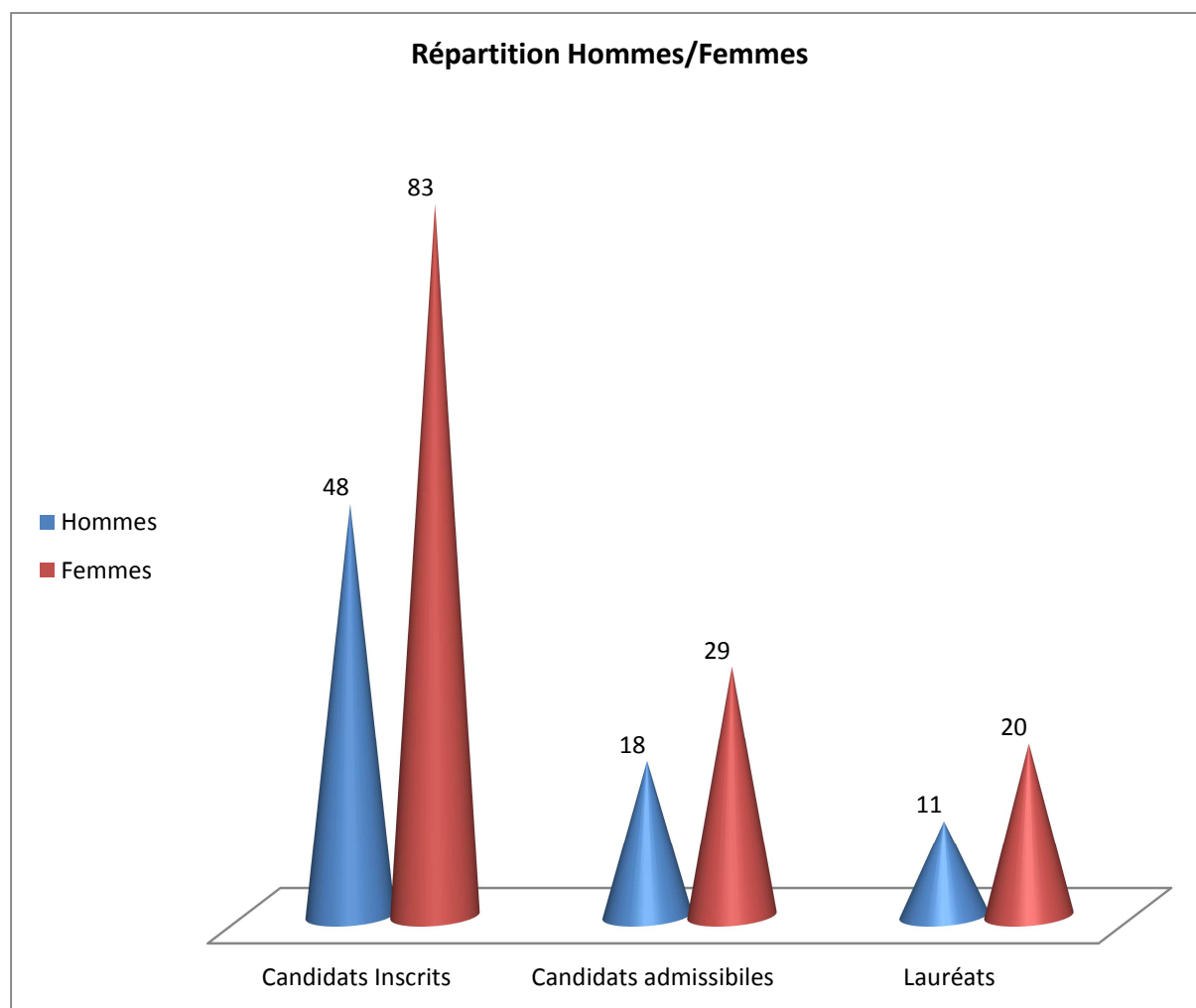
Pour ce premier concours, le nombre de candidats inscrits est satisfaisant notamment pour le cycle préparatoire au concours interne (131). Toutefois, si on compare ce chiffre à la somme des inscrits de 2014 au cycle préparatoire de directeur d'hôpital (83) et de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (92) on constate une chute de 25%.

S'agissant des lauréats, la chute est de 50%. En effet, pour 2015, le jury déclare 31 candidats admis au concours d'accès au cycle préparatoire. Or le total des lauréats 2014 des concours d'accès au cycle préparatoire est de 62 dont 28 pour directeur d'hôpital et 34 pour directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social.

Les chiffres de l'année 2014 que l'on peut reproduire les années précédentes montrent que nombre de candidats se présentaient aux deux concours afin d'augmenter leur chance d'intégrer un cycle préparatoire.

Enfin, en ce qui concerne le nombre de candidats inscrits pour le cycle préparatoire au troisième concours (5) ce nombre n'est pas significatif puisque ce concours est organisé pour la première fois.

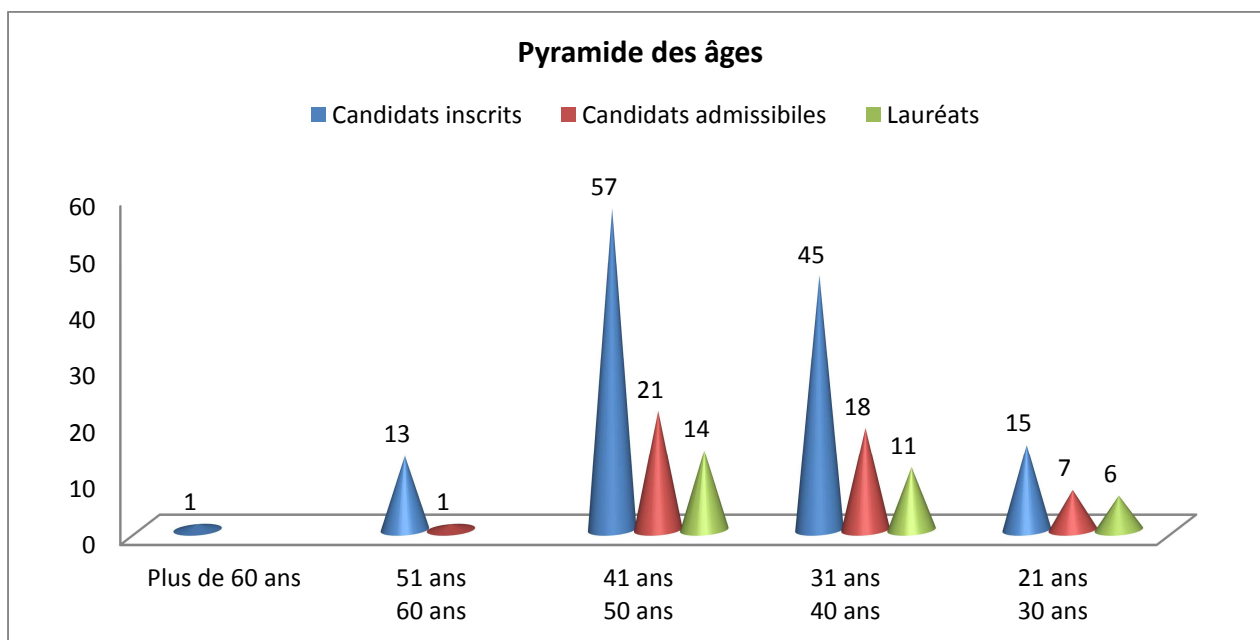
## 2.2- La répartition Hommes/Femmes (les deux cycles confondus) :



Les femmes sont majoritaires parmi les candidats admis à concourir, elles constituent 63,35% des candidats inscrits. Elles sont un peu moins nombreuses parmi les candidats admissibles (61,70%) mais leur représentation est en augmentation en ce qui concerne les lauréats (64,50%).

.../...

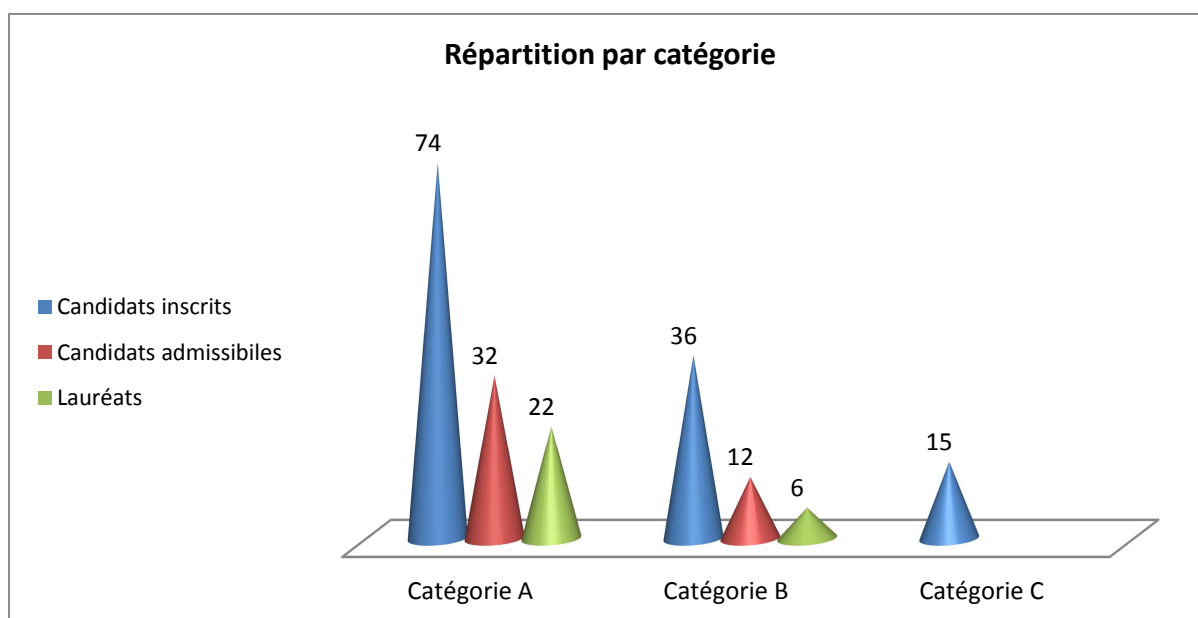
### 2.3- La pyramide des âges (les deux cycles confondus) :



Même si toutes les tranches d'âge sont représentées par les candidats inscrits, les tranches d'âges 31/40 ans et 41/50 ans représentent à elles deux près de 78% des candidats admis à concourir (43,50% pour la tranche 41/50 ans et 34,35% pour la tranche 31/40 ans).

Parmi les lauréats, la répartition s'effectue entre la tranche 41/50 ans (plus de 45%), la tranche 31/40 ans (35,50%) et la tranche d'âge 21/30 ans (19,35%).

### 2.4- La répartition par catégorie (cycle d'accès au concours interne) :

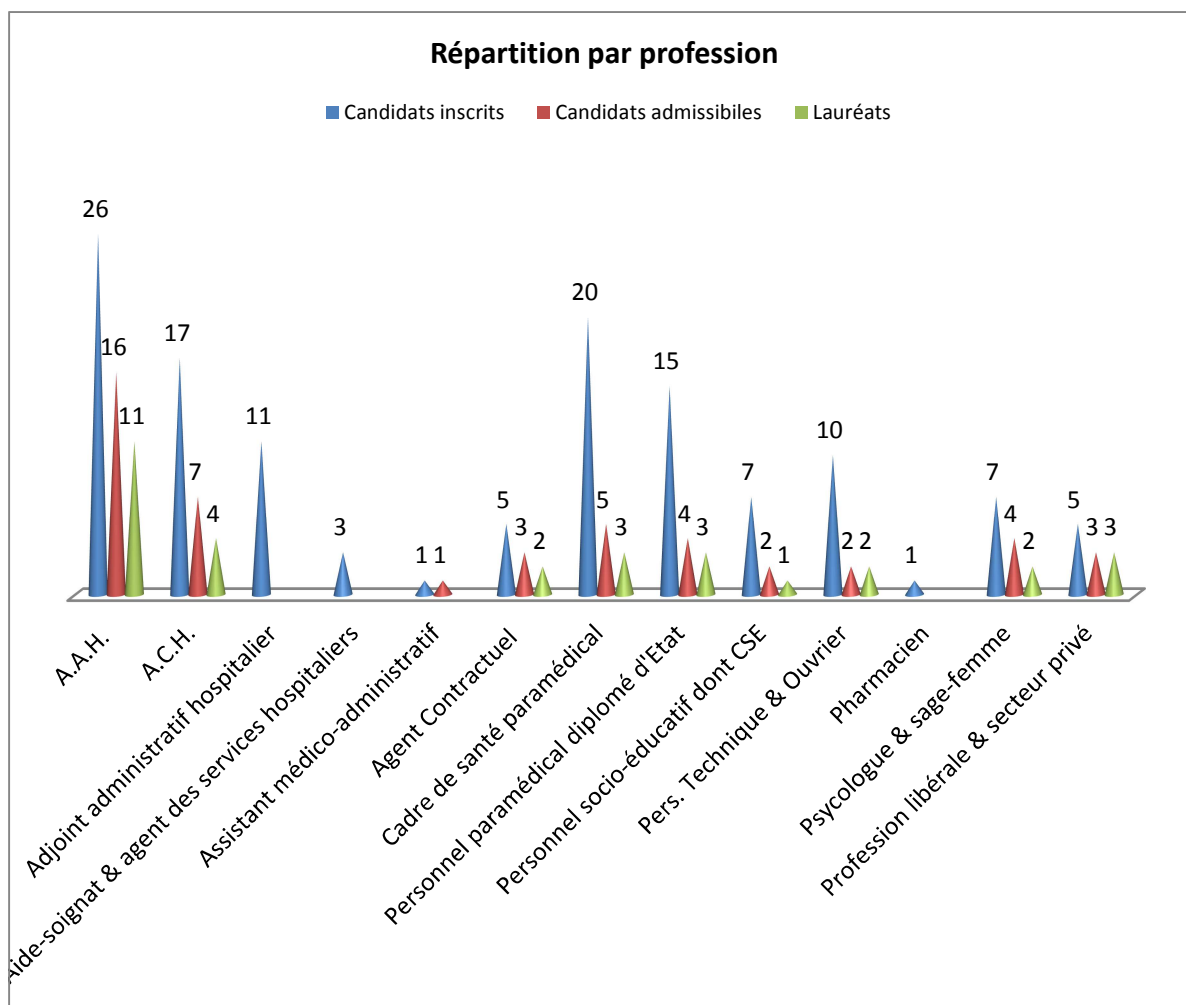


Pour l'essentiel, les candidats au concours d'accès au cycle préparatoire au concours interne de directeur d'hôpital ou de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social sont issus de la catégorie A puisqu'ils représentent presque 60%. Cela s'explique notamment par l'émergence des professionnels paramédicaux diplômés d'Etat reclassés progressivement tous en catégorie A.

.../...

Pour autant, ce concours reste également ouvert et accessible aux fonctionnaires et contractuels des catégories B et C.

### 2.5- La répartition par situation professionnelle (les deux cycles confondus) :



Les candidats inscrits au concours d'accès au cycle préparatoire au concours interne de directeur d'hôpital ou de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social appartiennent aux différentes filières exerçant dans la Fonction publique hospitalière (filière administrative, paramédical, socio-éducative, technique, etc...) et représentent, à ce titre, la diversité hospitalière.

Néanmoins, deux corps sont davantage représentés ; celui des attachés hospitaliers (19,85%) et celui des cadres de santé paramédicaux (15,25%).

Parmi les lauréats, les attachés hospitaliers sont également les mieux représentés (35,50%), il est vrai qu'ils constituent le vivier naturel des deux corps de direction.

### 3- Les épreuves écrites d'admissibilité :

Les épreuves du concours pour l'accès au cycle préparatoire aux concours interne et troisième concours d'admission ont été quelque peu modifiées par rapport aux épreuves des concours précédents. Elles sont par ailleurs communes aux deux cycles contrairement à qui existait précédemment.

.../...

**Observation générale :**

Il paraît utile pour le jury de renouveler l'observation faite les années précédentes mettant en cause l'orthographe et la pauvreté du vocabulaire de certaines copies qui peuvent faire douter de l'aptitude du candidat à l'expression écrite, voire de sa compréhension du sujet à traiter.

**La rédaction d'une note de synthèse sur un sujet d'ordre général (Durée : quatre heures ; coefficient 2)**

A l'exception de quelques très bonnes copies, le niveau reste faible, voire très faible en particulier pour ceux du cycle d'accès au concours interne.

Certains candidats des deux concours ne maîtrisent pas la technique de la note de synthèse et rédigent une dissertation plus ou moins bien structurée.

Alors que les documents, étaient d'une lecture rapide et aisée, et ne posaient aucun problème de compréhension, que le plan était indiqué dans l'énoncé de la question, on constate que de très nombreuses copies ne présentent pas les critères attendus d'une note de synthèse : clarté, concision, mise en évidence des données essentielles des textes, construction rigoureuse du devoir. A titre d'exemple, la notion « d'enjeux » n'est souvent pas maîtrisée.

**Cycle d'accès au concours interne :**

Nature de l'épreuve	Nombre de candidats	Note		Note moyenne	Note médiane
		la plus basse	la plus haute		
<b><u>Epreuve écrite</u></b>	<b><u>Présents</u></b>				
Note de synthèse	111	03,00	15,50	<b>9,24</b>	<b>9,10</b>

**Cycle d'accès au troisième concours**

Nature de l'épreuve	Nombre de candidats	Note		Note moyenne	Note médiane
		la plus basse	la plus haute		
<b><u>Epreuve écrite</u></b>	<b><u>Présents</u></b>				
Note de synthèse	3	12,000	16,00	<b>13,67</b>	<b>13,00</b>

**La rédaction d'une composition sur un sujet d'actualité, choisi par le candidat entre trois sujets, dont l'un au moins se rapporte aux problèmes sanitaires, sociaux et médico-sociaux contemporains (durée : quatre heures ; coefficient 1).**

Cette épreuve commune aux deux concours est nouvelle par rapport à celles de l'an dernier.

L'ensemble des copies est très moyen : on constate une absence de rigueur dans l'exposé des arguments présentés, un manque de concision et de précision, un manque de construction et de structuration des idées.

Peu de devoirs témoignent réellement d'une réflexion personnelle, d'une analyse : très souvent le style est stéréotypé, familier ou logorrhéique.

.../...

### Cycle d'accès au concours interne :

Nature de l'épreuve	Nombre de candidats	Note		Note moyenne	Note médiane
		la plus basse	la plus haute		
<u>Epreuve écrite</u>	<u>Présents</u>				
Composition sur un sujet choisi par le candidat parmi trois	110	02,50	15,00	<b>9,45</b>	<b>09,37</b>

\* une personne n'a pas concouru à cette épreuve

### Cycle d'accès au troisième concours :

Nature de l'épreuve	Nombre de candidats	Note		Note moyenne	Note médiane
		la plus basse	la plus haute		
<u>Epreuve écrite</u>	<u>Présents</u>				
Composition sur un sujet choisi par le candidat parmi trois	3	09,50	12,00	<b>10,830</b>	<b>11,00</b>

#### 4- L'admission : Conversation avec les membres du jury (coefficient 3) :

**Observation générale :** Dans l'ensemble, tous les candidats ont été préparés à l'exercice de présentation de leur parcours et de leurs motivations (extrême politesse, et présentation formatée du métier de DH, des compétences...). Toutefois, si la plupart des candidats ont évoqué leur motivation pour devenir directeur d'hôpital, peu d'entre eux évoquent dans leur présentation le métier de directeur d'établissement sanitaire social et médico-social.

L'exposé du thème ou du texte, se révèle globalement plutôt décevant : manque de connaissances des candidats, peu inspirés par le sujet choisi, et révèle une culture générale assez faible, un manque de curiosité notamment à l'égard de leur environnement professionnel, et souvent une capacité limitée à la réflexion, alors même que les questions posées par le jury sont simples, et ne cherchent pas à piéger le candidat. L'immense majorité des candidats ne semble pas s'intéresser à l'actualité immédiate et fait preuve d'une méconnaissance parfois inquiétante de certaines données essentielles de l'environnement socio-médico-économique.

De nombreux participants utilisent le texte comme un thème et ne dégagent pas les idées principales du texte choisi, et n'en font pas de critique. Dans cette épreuve, seuls deux candidats se sont singularisés par une prestation au-dessus de toutes les autres. Il est à noter que le meilleur des deux, était un candidat concourant pour le cycle long.

### Cycle d'accès au concours interne :

Nature de l'épreuve	Nombre de candidats	Note		Note moyenne	Note médiane
		la plus basse	la plus haute		
<u>Epreuve écrite</u>	<u>Présents</u>				
conversation avec les membres du jury	44	03,00	16,00	<b>10,45</b>	<b>09,75</b>

.../...

### Cycle long : Cycle d'accès au troisième concours :

Nature de l'épreuve	Nombre de candidats	Note		Note moyenne	Note médiane
		la plus basse	la plus haute		
<u>Epreuve écrite</u>	<u>Présents</u>				
Conversation avec les membres du jury	3	10,00	14,00	<b>12,00</b>	<b>12,00</b>

#### **Observation générale :**

Le jury constate le nombre insuffisant de candidats à ce concours eu égard au nombre de places offertes. Dans ce contexte marqué par une sélection insuffisante à la base, on peut légitimement craindre qu'à l'image des années antérieures, l'investissement dans la promotion professionnelle aboutisse à un résultat décevant, le programme de la préparation au concours d'entrée à l'EHESP, et encore plus le niveau du concours final, se révélant d'un niveau difficilement accessible pour nombre de candidats admis au cycle préparatoire.

Le jury s'est donc attaché avec l'épreuve d'admission à repérer les candidats à potentiel, et ceux présentant les meilleures et réelles capacités d'adaptation à la fonction de directeur.

#### **L'organisation et les conditions matérielles**

Les candidats et les membres du jury ont trouvé des conditions matérielles optimales à toutes les étapes de ce concours, et en particulier lors du déroulement des épreuves orales.

Il faut souligner à cet égard, la qualité de l'organisation du concours, dont le mérite revient à l'équipe du CNG qui s'est encore une fois parfaitement mobilisée et qu'il convient de remercier vivement.

Paris, le 16 juillet 2015

Pour le jury, la présidente  
Marie-Andrée LAUTRU.